

NA!

LA LETTRE
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

N° 55
SEPT-OCT. 2025
ISSN 2555-297 X

Le CESER : un lieu d'élaboration du compromis pour relever les défis de notre société

La rentrée se déroule dans un climat de conflits et de tensions géopolitiques et sociales à l'échelle internationale accentué par de nombreuses incertitudes au niveau national. Nous connaissons les défis à relever avec des contraintes budgétaires renforcées : ceux liés au dérèglement climatique avec des conséquences majeures pour la santé, l'agriculture, le logement, ou ceux liés à l'aggravation des inégalités sociales et territoriales, et au développement rapide de l'IA, pour ne citer que ces quelques exemples.

S'ajoute à ce contexte un sentiment profond et croissant de défiance vis-à-vis de la sphère politique et plus généralement à l'égard de toutes les institutions. Les principaux enseignements qui se dégagent des enquêtes menées depuis 2009 par le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipov) montrent un accroissement régulier du sentiment de lassitude, de morosité et de discrédit vis-à-vis de la politique. Les Français ont le sentiment que le système politique et social est injuste et asymétrique, que la société ne tient pas ses promesses, que l'ascension sociale ne fonctionne plus, en particulier au regard du rendement du diplôme et de l'égalité des opportunités professionnelles. Depuis juin 2020, la démission de plus de 2400 maires et le fait que nombre d'entre eux ne souhaitent pas se représenter en 2026, reflètent un sentiment d'abandon par l'État des élus locaux qui subissent l'agressivité croissante de certains citoyens, y compris dans des petites communes.

Le mouvement des gilets jaunes portait sur une exigence démocratique prenant en compte le « pouvoir de vivre » face à des fins de mois difficiles, « le prix des factures énergétiques », l'aspiration à une « juste répartition des fruits du travail » ou le besoin de désenclavement en ruralité et de transports du quotidien ainsi qu'un nécessaire maintien des services publics de proximité. Ce mouvement aurait dû constituer une alerte et un levier pour retrouver la capacité à repenser la démocratie.

Dans ce contexte, nous n'avons jamais eu autant besoin de rassembler les forces vives, de rechercher des convergences de toutes les composantes de la société : pouvoir politique, entreprises, salariés, associations, société civile. Il est urgent de redonner place à la vie démocratique en prenant mieux en compte les avis des acteurs et actrices de la société civile.

Le Ceser est une institution, à l'échelle régionale, où se construit le compromis entre les représentants des 110 organisations régionales — entreprises, syndicats, associations, institutions. Il remplit son rôle lorsqu'il émet des avis et des préconisations concrètes pour lutter contre la pauvreté, améliorer la gestion de la ressource en eau, préparer l'avenir de la politique de cohésion en Europe post-2027, faire du sport un facteur d'inclusion, développer l'accès de nos jeunes aux formations de l'enseignement supérieur ou encore faciliter la transition écologique et la réindustrialisation dans nos territoires. Dans un moment où la société est traversée et fragilisée par tant de défiances et de fractures, il est indispensable de conforter, plutôt que de mettre en doute leur utilité, les trop rares espaces où se parlent, s'écoulent, se confrontent les attentes et les différents points de vue. C'est sans doute même une condition incontournable pour retrouver des possibilités de concorde et de sérénité et pour bâtir de nouveaux compromis au service de la justice sociale et environnementale.

Yves JEAN
Président

Orientations budgétaires

DES CHOIX DIFFICILES DANS UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE CONTRAINT

AVIS

Cette année encore, la préparation des orientations budgétaires 2026 s'inscrit dans un contexte politique, économique et financier tendu ! La dégradation de la note souveraine française, la hausse des taux d'intérêt et les incertitudes liées à la future loi de finances fragilisent la capacité d'action des Régions.

Pour la Nouvelle-Aquitaine, cela se traduit déjà par un surcoût d'intérêts estimé à une vingtaine de millions d'euros d'ici 2028 et par un risque de perte de recettes pouvant atteindre cent millions d'euros en 2026. À ces difficultés s'ajoute un désengagement structurel de l'État, qui transfère progressivement des charges aux collectivités sans compensation intégrale. Dans ce contexte, les ressources régionales apparaissent fragilisées.



Malgré ce cadre contraint, le Conseil régional propose pour 2026 une trajectoire budgétaire ambitieuse, fondée sur une gestion rigoureuse et une recherche d'efficacité s'appuyant sur une réduction progressive des dépenses de fonctionnement, la restauration de l'épargne brute et la maîtrise de l'investissement.

Conscient de la difficulté de l'exercice, le CESER a souligné que, dans un environnement incertain, la réussite de la trajectoire régionale repose sur la lucidité et la vigilance. Ainsi il salue le travail engagé par l'exécutif régional de clarification de ses priorités d'intervention. Les compétences obligatoires — notamment les lycées, les transports régionaux et la formation professionnelle — resteront au cœur de l'action publique. Les politiques d'accompagnement feront l'objet d'un examen approfondi afin d'adapter le niveau de soutien aux capacités financières régionales.

Si le CESER souscrit à cette orientation et soutient une réévaluation sélective des dispositifs d'aide, afin de concentrer les moyens sur les domaines les plus stratégiques, il appelle à préserver le soutien aux partenaires et territoires les plus fragiles. Il sera attentif aux choix opérés et à leur traduction dans le prochain budget régional.

CONSEIL RÉGIONAL + CESER = RÉGION
ASSEMBLÉE CONSULTATIVE
180 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DÉSIGNÉS
REPRÉSENTANT 111* ORGANISATIONS
PATRONALES, SYNDICALES, ASSOCIATIVES,
ENVIRONNEMENTALES...
ISSUES DES 12 DÉPARTEMENTS
DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.

Sommaire Lettre N° 55

Avis	P.1
Apprentissage	P.2
Présentation du rapport «Faire Équipe»	P.3
Acteurs du tourisme à Lascaux	P.4
Les 80 ans de la Sécurité sociale	P.4

CONJUGUER INCLUSION ET ATTRACTIVITÉ, SOLIDARITÉ ET EXCELLENCE



Dans la perspective d'une nouvelle feuille de route régionale de l'apprentissage 2025-2028 qui devrait être adoptée en décembre par le Conseil régional, le CESER Nouvelle-Aquitaine a souhaité livrer une contribution en amont de la finalisation de ce document structurant. Notre Assemblée consultative régionale a ainsi formulé un ensemble de propositions visant à enrichir le projet qui sera présenté aux Assemblées régionales. Dans un contexte de forte croissance depuis la réforme nationale de 2018

- avec une explosion du nombre de CFA et d'apprentis - l'instance consultative plaide pour un apprentissage plus qualitatif, plus équitable et mieux ancré dans les territoires.

Privée de son rôle budgétaire central, la Région conserve en effet une fonction stratégique majeure à travers trois leviers : le label régional, la carte contractuelle des formations et le soutien aux investissements.

- Le CESER a proposé de faire évoluer le label régional « Apprentissage en Nouvelle-Aquitaine » en outil de différenciation qualitative. Objectif : distinguer les CFA exemplaires grâce à une évaluation externe et à des critères concrets — qualité pédagogique, accompagnement, insertion, égalité femmes-hommes, engagement écologique.
- La sécurisation des parcours est essentielle. Une veille attentive des ruptures par un observatoire régional, la généralisation de la médiation, la reconnaissance accrue du rôle des maîtres d'apprentissage et le développement de parcours de rebond constituent, pour le CESER, les bases d'une stratégie cohérente. L'accompagnement doit être pensé comme un parcours global, incluant soutien social, logement, mobilité et prévention des difficultés, afin d'éviter que les jeunes sortent de leur cursus de formation sans solution.
- Côté financement, le CESER a réclamé une « carte contractuelle » des formations plus transparente et territorialisée, intégrant des critères écologiques et sociaux et soutenant prioritairement les CFA de proximité et préservant les filières rares. Il a aussi demandé une évaluation publique régulière de l'impact des aides régionales.
- En matière de gouvernance, le CESER a insisté sur la nécessité de renforcer les instances existantes (Crefop, Cap Métiers) plutôt que d'en créer de nouvelles, tout en envisageant la mise en place d'un Conseil régional de l'apprentissage. Le CESER a proposé un tableau de bord public régional regroupant des données clés sur l'apprentissage : insertion, ruptures, répartition territoriale, innovation pédagogique.
- L'orientation et l'information doivent être repensées pour mieux valoriser la voie de l'apprentissage. Le CESER a suggéré la création d'un kit d'information commun destiné aux familles, enseignants et CFA, le renforcement des campagnes régionales de communication et la promotion des passerelles entre filières, afin d'encourager les réorientations et de prévenir les ruptures précoces.
- Enfin, le CESER place les transitions écologique et numérique au cœur du dispositif : conditionnement des aides à des engagements environnementaux, modernisation des plateaux techniques et accompagnement des CFA vers un numérique responsable.

Au-delà des chiffres, le message est clair : pour le CESER, l'apprentissage doit rester une voie d'excellence et d'inclusion, un outil de cohésion sociale et territoriale et un levier de développement durable pour la Nouvelle-Aquitaine.



CONTRIBUTION

DES AVIS PARTAGÉS SUR L'INSTAURATION DU VERSEMENT MOBILITÉ RÉGIONAL ET RURAL

AVIS



La loi de finances pour 2025 a offert la possibilité aux Conseils régionaux d'instaurer une nouvelle taxation perçue auprès des employeurs publics et privés, le Versement mobilité régional et rural (VMRR), dédié au financement des dépenses de fonctionnement et d'investissement des services de mobilité relevant de leur compétence.

Comme d'autres régions, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine propose d'activer ce VMRR, à compter du 1er janvier 2026. Cette contribution, plafonnée à 0,15 % des rémunérations soumises à cotisations sociales versées par l'entreprise aux salariés, s'appli-

quera aux établissements publics et privés de plus de 11 salariés.

Difficile de trouver un consensus au sein du CESER. La plupart des membres s'accordent sur la nécessité de mieux financer la mobilité en région pour améliorer les conditions de déplacement, décarboner les mobilités et conforter l'attractivité des territoires et de leurs acteurs. Que cette ressource nouvelle, destinée à financer les services de mobilité au profit de l'ensemble de la population, soit assise sur une taxe levée sur les salaires, fait en revanche débat au sein de l'Assemblée où siègent d'une part des représentants des employeurs publics et privés et d'autre part des représentants des usagers et salariés.

Compte tenu de l'encadrement législatif et réglementaire actuel, ce levier est cependant le seul dont dispose la Région pour financer le développement de l'offre de transport et ainsi répondre au défi de la transition environnementale et aux enjeux de cohésion sociale et territoriale. L'instauration du VMRR n'apporte qu'une réponse très imparfaite et relativement limitée au regard de son produit attendu (entre 53 et 80 millions d'euros estimés) et au besoin reconnu de financement de la mobilité en Nouvelle-Aquitaine (1,12 milliard consacrés aux mobilités régionales actuellement).

La révision en profondeur d'un modèle de financement des mobilités aujourd'hui « à bout de souffle » s'impose. Le CESER ne peut qu'encourager le Conseil régional, en coordination avec les autres régions, à poursuivre et amplifier ses démarches en ce sens auprès de l'État.

FAVORISER UN ÉCOSYSTÈME SCIENTIFIQUE D'EXCELLENCE

AVIS



Le CESER a salué la montée en puissance de l'engagement du Conseil régional en faveur d'un écosystème scientifique d'excellence à travers l'initiative Naquidis+, consacrée à la recherche quantique. Ce programme permet de positionner la région sur un secteur d'avenir à fort potentiel économique et technologique.

Tout en reconnaissant la pertinence de cette stratégie, le CESER a formulé plusieurs propositions pour renforcer son efficacité et son

ancrage territorial. Il a recommandé d'abord de mieux valoriser les retombées économiques et technologiques de Naquidis+, en particulier pour les PME et ETI régionales, grâce à la création d'indicateurs de suivi tels que le nombre d'emplois créés ou de brevets déposés. Il a également invité à clarifier la politique de propriété intellectuelle du programme. Le CESER a insisté sur la nécessité de faire de la formation un pilier central du projet, d'y intégrer une meilleure représentation des femmes, et de lancer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, adaptée à la filière quantique. Il a également proposé de mieux encadrer les aspects sociaux et organisationnels, notamment en matière de gestion du personnel issu de statuts divers et a encouragé le développement d'applications quantiques au service de la transition environnementale.

Le CESER soutient pleinement la dynamique initiée par la Région, tout en appelant à une gouvernance plus transparente, inclusive et durable de la filière quantique en Nouvelle-Aquitaine.

UN ACCOMPAGNEMENT CINÉMA-AUDIOVISUEL SALUÉ DANS SA CONCEPTION ET SON CONTENU

AVIS

Le CESER a salué la stratégie régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel présentée en octobre, considérant qu'elle s'inscrit pleinement dans les évolutions des pratiques culturelles marquées par la généralisation de la culture de l'image. Il a approuvé les priorités fixées en insistant sur la nécessité de renforcer les actions de médiation, d'éducation à l'image et d'affirmation des droits culturels, essentielles pour relier les œuvres, les auteurs et les publics sur l'ensemble du territoire.

S'agissant du Fonds de soutien à la création et à la production, le CESER a souligné la pertinence des adaptations introduites dont celles relevant de la déclinaison des éco-socio-conditionnalités. Il a appelé à une vigilance accrue sur l'égalité femmes-hommes dans les métiers du secteur et sur les effets du développement de l'intelligence artificielle pour les auteurs régionaux.

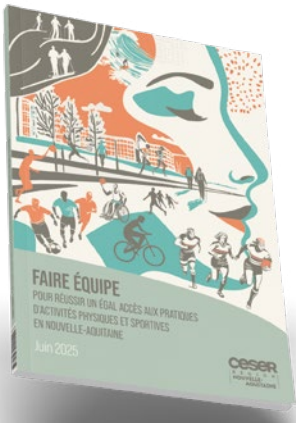
Enfin, le CESER a exprimé sa préoccupation face à la baisse de fréquentation des cinémas indépendants, invitant la Région à une concertation étroite avec le réseau des salles locales. Il a accueilli favorablement les dispositions de l'avenant avec le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée), en particulier la création d'une aide au parcours d'auteur.



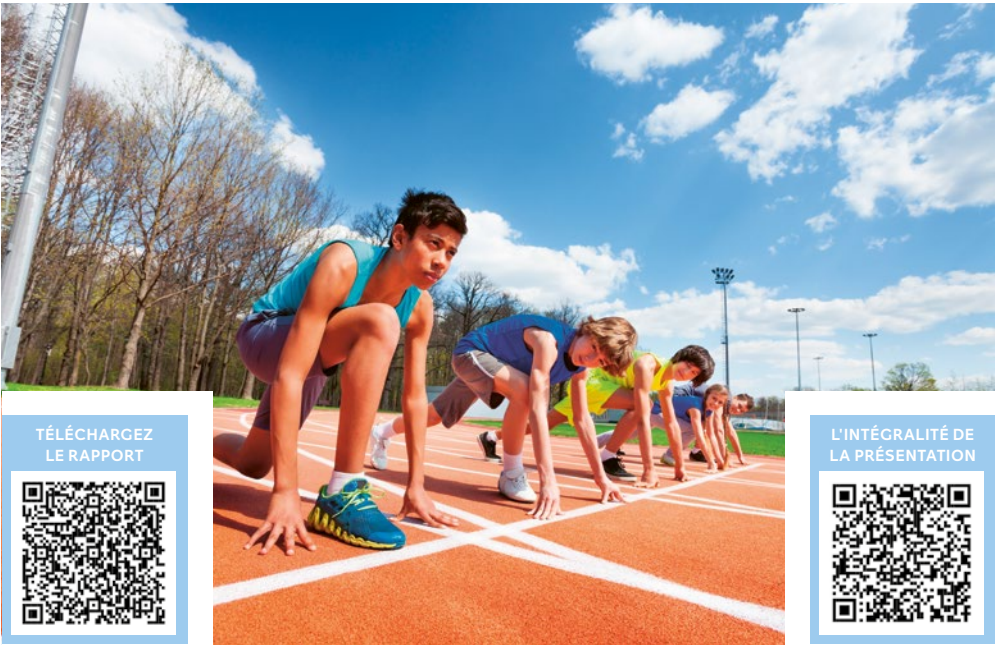
Pour réussir un égal accès
aux pratiques d'activités physiques
et sportives en Nouvelle-Aquitaine

ÉVÈNEMENT

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU CESER AU PUBLIC



Plusieurs personnalités du monde sportif ont animé la présentation du tout dernier rapport du CESER : «Faire équipe», consacré, un an après les Jeux Olympiques et Paralympiques, JOP de Paris 2024, à l'accès aux pratiques d'activités physiques et sportives en Nouvelle-Aquitaine. En effet, dans la continuité de la publication de ce rapport, le CESER a organisé sa présentation publique le 15 septembre. Les «Grands témoins», Cathy ARNAUD (judokate française) et Jérôme FERNANDEZ (ancien joueur international de handball), invité-es à cette présentation ont martelé un certain nombre d'évidences. «C'est le bonheur qui fait la performance, pas l'inverse!», déclarait notamment la judokate, se rappelant «avoir aimé son sport avant d'en faire son gagne-pain». Les deux anciens sportifs de haut niveau ont insisté sur l'amour du sport dès le plus jeune âge : «C'est une question d'éducation», assurait le handballeur. Les deux sportifs ont souligné l'importance de ne pas confronter trop vite les enfants à la compétition. Un message autant adressé aux éducateurs qu'aux parents de jeunes sportifs. Questionné sur sa vision de l'action publique en matière de pratiques d'activités physiques et sportives, Jérôme FERNANDEZ n'a pas caché sa déception au regard de la politique sportive post-JO de l'État. Lui comme Cathy ARNAUD ont rappelé tour à tour l'importance d'une politique publique incitative à la pratique régulière. «Investir dans le sport, c'est très, très rentable pour les pouvoirs publics!», a estimé l'ancien capitaine de l'équipe de France de handball. «Cela favorise la sociabilisation, la cohésion sociale et une meilleure santé». Le webinaire a permis d'évoquer la plupart des constats dressés dans le rapport «Faire équipe» et la trentaine de préconisations formulées par le CESER.



TÉLÉCHARGEZ
LE RAPPORT

L'INTÉGRALITÉ DE
LA PRÉSENTATION

LE CONSEIL RÉGIONAL DES JEUNES
CONTRIBUE AUX TRAVAUX DU CESER

ACTU

À l'occasion de la séance plénière du Conseil régional des jeunes les 4 et 5 juillet dernier à Limoges, Jean-François BOURDONCLE, vice-président du CESER Nouvelle-Aquitaine, président de la Commission «Éducation, Formation et Emploi» accompagné de Michèle PRÉVOT, Secrétaire de la Commission, a été invité à présenter l'Assemblée socioprofessionnelle, sa composition, son rôle, son organisation, ses travaux et à ouvrir l'échange avec les membres du conseil régional des jeunes.

Accès à l'enseignement supérieur : la parole aux jeunes

Invité à animer deux ateliers participatifs au sein du groupe de travail «Orientation» du Conseil Régional des Jeunes (CRJ), le CESER a contribué à recueillir la parole des jeunes dans le cadre de ses travaux sur l'accès à l'enseignement supérieur. Intitulées «Orientation : à toi de jouer», ces séances ont été conduites par Soumia EL YOUSFI, conseillère du CESER, également engagée au sein de l'association Philosophia et membre de la Commission «Éducation, Formation et Emploi». Près d'une douzaine de jeunes y ont partagé leurs expériences et leurs ressentis sur l'orientation scolaire, lors d'un focus group qui a offert un éclairage concret et inédit sur les parcours et les attentes en Nouvelle-Aquitaine. En plaçant la voix des jeunes au cœur du débat, ces contributions insufflent un nouvel élan à la réflexion du CESER et renforcent l'ambition d'un accès équitable aux études supérieures. Les participants ont formulé un certain nombre de préconisations qui viendront enrichir le rapport du CESER sur l'accès à l'enseignement supérieur attendu en décembre 2025. Ils ont apprécié ces échanges, en particulier les travaux d'ateliers, quelques témoignages : «Je suis impatient d'assister au rendu du projet et de voir ce qu'il adviendra de nos propositions et de nos retours.» «Un atelier très enrichissant. Réunir nos différents points de vue et parcours scolaires a conclu à diverses idées. Cet atelier m'a rempli d'ambitions pour mes engagements futurs.»



À savoir :

Le Conseil Régional des jeunes a été mis en place de manière volontariste par l'exécutif régional. À l'instar du CESER, cette Assemblée à un rôle consultatif et donne son avis sur les politiques régionales, formule des propositions pour la mise en œuvre de nouveaux projets ou dispositifs et offre la possibilité aux jeunes de réaliser certains projets. Le CRJ vise à encourager la citoyenneté, contribuer aux politiques régionales et développer l'engagement des jeunes. Il est composé de 108 jeunes, âgés de 15 à 29 ans, représentant les 12 départements de la Région et répartis comme suit :

- 36 lycéennes et lycéens : délégué-es dans les conseils de vie lycéenne, élu-es au sein des maisons des lycéens, ou éco-délégués.
- 36 étudiantes, étudiants ou apprenties et apprentis
- 36 jeunes actives et jeunes actifs : salariés, indépendants, en recherche d'emploi, ou en formation professionnelle, désignés par les partenaires de la Région.

Installée en janvier 2025 pour un mandat de 2 ans, la promotion Joséphine Baker a choisi de se mobiliser sur l'égalité et la lutte contre les discriminations.



Développement durable

PASSER D'UN BILAN D'ACTIVITÉS À UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Le rapport de développement durable répond à une obligation pour les collectivités de plus de 50 000 habitants de présenter chaque année, un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable. La Région Nouvelle-Aquitaine a fait le choix de présenter ce rapport sous la forme d'un bilan annuel de sa feuille de route Néo Terra. Le CESER a salué les progrès réalisés dans l'édition 2025, avec une meilleure prise en compte des enjeux sociaux et sanitaires, conformément aux recommandations du CESER formulées dans sa contribution «Néo Sociétas» lors de la révision de Néo Terra. Toutefois, le CESER a encouragé la Région à dépasser la logique réglementaire pour faire du rapport de dévelop-

pement durable un véritable outil de suivi, permettant d'identifier les avancées et les pistes d'amélioration face à l'évolution de la situation régionale. L'enjeu est de disposer d'un tableau de bord global, reposant sur des indicateurs précis, permettant de mesurer les avancées au regard de la trajectoire fixée par Néo Terra 2. Il s'agit également de mieux illustrer comment s'articulent les actions menées avec de nouveaux dispositifs, tels que le budget vert et les éco-socio-conditionnalités. Ainsi, la Région bénéficierait d'un document opérationnel, contribuant pleinement aux débats sur les orientations budgétaires et agissant comme une boussole robuste pour atteindre les objectifs fixés par Néo Terra 2.

LE CESER FÊTE LES 80 ANS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le régime général de La Sécurité sociale a 80 ans en octobre 2025! À l'occasion de l'anniversaire des ordonnances de 1945, promues par le Gouvernement provisoire et Ambroise Croizat, le CESER Nouvelle-Aquitaine a organisé une conférence-débat le 7 octobre 2025 sur les enjeux et missions de la Sécurité sociale en 2025 (avec un regard spécifique sur la Nouvelle-Aquitaine) et l'avenir du modèle de 1945 «entre démocratie sociale et crise du financement».

Qu'est-ce que la Sécurité sociale? Quelles sont ses missions, comment est-elle organisée sur les territoires en Nouvelle-Aquitaine? Quels sont ses défis?

Robert LAFORE, Professeur en droit public à l'Université de Bordeaux, Institut d'études politiques, spécialiste du droit et des institutions de la protection sociale, et plus largement des politiques sociales a été convié à animer le débat après les propos d'introduction du président du Conseil régional, Alain ROUSSET, qui a rappelé son attachement de longue date aux valeurs de la sécurité sociale.

Au cours d'une première table ronde, qui avait comme thématique les «enjeux et missions de la Sécurité sociale en 2025» et «sa présence en Nouvelle-Aquitaine», les représentants des différentes branches (famille, maladie, vieillesse, autonomie, recouvrement des cotisations), Fatma DRISSI, directrice de la CAF des Deux-Sèvres, Virginie MONTI, directrice de la CAF du Lot-et-Garonne, Gilles COURROS, directeur général de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) Centre-Ouest, Henri LOURDE-ROCHBLAVE, directeur régional de l'URSSAF (Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) d'Aquitaine et Julien LACROIX, directeur de la stratégie et des moyens au sein de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) de la Gironde ont présenté leurs métiers et exposé des projets récemment mis en place pour répondre aux évolutions et besoins de la société française et néo aquitaine.



Un second temps de débat intitulé «l'avenir du modèle de 1945, entre démocratie sociale et crises du financement», a permis aux représentants des syndicats de salariés, Denis GRAVOUIL, membre du bureau confédéral élargi de la CGT chargé de l'assurance chômage et Xavier BECKER, secrétaire confédéral de la CFDT en charge du financement de la Sécurité sociale, et du patronat, Laurent BOULANGEAT,

membre du Conseil national de l'U2P (Union des entreprises de proximité) et Bertrand DEMIER, vice-président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de la Gironde et de Nouvelle-Aquitaine de «confronter» leur vision du financement (et des déficits) de la «Sécu» et d'échanger sur différentes propositions de solutions.



L'INTÉGRALITÉ DE LA CONFÉRENCE



LE BUREAU DU CESER À LASCAUX, AU CONTACT DES «GRANDS ACTEURS» DU TOURISME RÉGIONAL

ACTU



Les membres du Bureau du CESER Nouvelle-Aquitaine ont été accueillis à Lascaux IV Centre International le mardi 9 septembre par l'un de ses conseillers, André BARBÉ, directeur général de la Sémitour Périgord, société d'économie mixte gestionnaire de 8 sites patrimoniaux en Dordogne, dont le Centre International de l'Art Pariétal et par ailleurs membre du CESER représentant l'Association Régionale des Grands Acteurs du Tourisme (ARGAT) de Nouvelle-Aquitaine.

Au programme de cette réunion décentralisée : les enjeux du développement territorial par le tourisme. Le site de Lascaux IV, inauguré en 2016 et dont la fréquentation atteint entre 350 000 et 370 000 visiteurs selon les années, qui emploie jusqu'à 250 personnes durant la saison haute, est en effet un exemple remarquable de développement territorial, qu'il s'agisse de densification démographique, d'innovation, d'économie, de culture ou d'intégration de la jeunesse du territoire. Lascaux IV, qui abrite la réplique complète de la grotte de Lascaux, la «Chapelle Sixtine de la Préhistoire» offre en effet une immersion unique dans l'art préhistorique grâce aux technologies les plus avancées. Le bâtiment végétalisé de 8500 m², conçu par un cabinet d'architecte norvégien Snøhetta, a reçu le d'architecture norvégienne : le Prix Houen. Il comporte non seulement une réplique à l'échelle 1 de la grotte originale mais aussi divers espaces thématiques (repères chronologiques, faune de l'époque, méthodes de réalisation des fac-similés...). Interrogé par les conseillers et conseillers du CESER, André BARBÉ a souligné que le site accueille des touristes de 124 nationalités différentes : «Lascaux rappelle à tous ces visiteurs d'origines tellement diverses qu'il n'y a qu'une seule race, la race humaine!». Avec passion, le directeur a d'ailleurs insisté sur la dimension philosophique du site et la dimension humaine à privilégier. Il a attiré l'attention des conseillers sur la notion de préservation, très répandue en France contrairement à d'autres pays disposant de sites préhistoriques; il a également vanté les mérites du fac-similé, qui permet d'ouvrir au grand public des œuvres parfois inaccessibles. Le directeur n'a pas omis de signaler que Lascaux IV, qui génère un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 12 millions d'euros, est autonome financièrement et ne bénéficie d'aucune subvention publique.

Les échanges se sont prolongés sur les enjeux et les problématiques liées au développement



touristique en région Nouvelle-Aquitaine avec un point sur les premières tendances de la saison touristique sur les sites de la Sémitour, en Dordogne et au-delà. Les questions telles que l'accessibilité des sites touristiques en milieu rural, le modèle économique de tels équipements, le risque de surtourisme et d'accès au logement pour les résidents et les saisonniers, les utilisations possibles de l'Intelligence Artificielle, l'ouverture du site aux populations locales et scolaires... ont fait écho aux travaux en cours du CESER.

À savoir :

Dans le but de renforcer la fréquentation touristique de ses sites et d'optimiser ses résultats économiques, le Conseil Départemental de la Dordogne a créé une Société d'Économie Mixte locale dédiée à la gestion touristique. Fondée en 1998, la Semitour Périgord se consacre à la valorisation et à la promotion du riche patrimoine culturel, naturel et touristique de la Dordogne.

Chaque année, ce sont plus de 800 000 visiteurs, venus des quatre coins du monde, qui découvrent les lieux d'exception, incontournables en Périgord, dont Lascaux, le parc du Thot, les abris préhistoriques de Laugerie-Basse, la Grotte du Grand Roc, le Cloître de Cadouin, le château de Biron et le château de Bourdeilles.

ACTU

UN PANORAMA CITOYEN DE L'EAU



Dans le prolongement d'une journée d'échanges réunissant le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), les Conseils Économiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER), les Conseils de développement (CODEV) et l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP) en 2024 sur la gestion durable de l'eau, un panorama citoyen de l'eau vient d'être édité.

Cette publication vise à structurer et partager les connaissances pour une gouvernance plus efficace et adaptée aux réalités locales. Il s'inscrit dans un cadre plus large de recommandations portées par le CESE, les CESER, la CNCD et l'ANPP, notamment sur la gouvernance de l'eau, la nécessaire sobriété hydrique, l'équité tarifaire et la modernisation des infrastructures.

L'occasion pour le CESER Nouvelle-Aquitaine de rappeler les priorités que sont : l'intégration de l'objectif de bon état des eaux dans l'ensemble des politiques publiques, les économies d'eau dans tous les secteurs, en particulier dans l'agriculture, le traitement des questions sur l'eau dans le cadre des projets

de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), le conditionnement des aides à l'hydraulique au respect de critères agroécologiques.

TÉLÉCHARGEZ LE RAPPORT



TÉLÉCHARGEZ L'AVIS SDAGE



ISSN : 2555-297 X

Lettre bimestrielle

Abonnement gracieux sur demande.

Directeur de la publication : W. Grounon

Rédaction : Pôle communication du Ceser

Maquette : Kymzo - Réalisation : Laplante

Crédits photos : Région Nouvelle-Aquitaine : Sébastien Blanquet-Rivière, Alban Gilbert, Joël Peyrou, Yannick Pirot, Françoise Roch - AdobeStock : CCastilla, MC-Photo, Thierry - Photothèque du CESER Nouvelle-Aquitaine

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis

CS 81383

33077 Bordeaux Cedex

Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie

CS 3116

87031 Limoges Cedex 1

Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie

CS 70575

86021 Poitiers Cedex

Tel. 05 49 55 77 77



Ceser Nouvelle-Aquitaine



ceser-nouvelle-aquitaine.fr

CESER
R É G I O N
NOUVELLE-AQUITAINE